

Adresse de la société populaire du Puy (Haute-Loire) qui fait hommage à la Convention d'un recueil de chants patriotiques, lors de la séance du 27 fructidor an II (13 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire du Puy (Haute-Loire) qui fait hommage à la Convention d'un recueil de chants patriotiques, lors de la séance du 27 fructidor an II (13 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVII - Du 23 fructidor an II au 2 vendémiaire an III (9 au 23 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1993. p. 136;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1993_num_97_1_15957_t1_0136_0000_2

Fichier pdf généré le 05/11/2020

gans et les ambitieux, et qu'elle ne reconnoitra jamais d'autre point de ralliement que la Convention, à laquelle elle se réunira surtout dès qu'il sera question d'abattre les hommes pervers qui voudroient marcher sur les traces des derniers conspirateurs.

Mention honorable, insertion au bulletin (19).

[*La société populaire et républicaine du Puy au président de la Convention nationale, le 14 fructidor an II*] (20)

Citoyen Président,

Nous nous empressons de faire hommage à la Convention nationale, d'un recueil choisi de chants patriotiques que nous venons de faire imprimer, d'après les motifs ramenés dans la délibération qui le précède. Veuillez bien être notre interprète auprès d'elle et l'inviter de l'agréer.

Dis-lui qu'elle est et sera toujours notre unique point de ralliement; que nous sommes et serons toujours dévoués à l'unité et à l'indivisibilité de la République française démocratique; et nous maintiendrons de tous notre pouvoir le gouvernement révolutionnaire tant qu'elle le croira nécessaire au salut de l'Etat.

Dis-lui que nous continuerons de faire tous nos efforts pour écraser la malveillance et l'aristocratie de quelque masque qu'elles se couvrent; pour surveiller l'intrigue, la dévoiler et la poursuivre dans tous ses repaires; pour éclairer nos concitoyens sur leurs vrais intérêts, instruire l'ignorance, fortifier la faiblesse, échauffer la tiédeur, et encourager le vrai, le pur patriotisme.

Dis-lui que s'il s'élevait encore dans son sein quelque nouveau Robespierre, nous nous réunirions à elle, avec tous les bons françois, pour anéantir les scélérats qui seraient assez audacieux pour tenter de dissoudre la représentation nationale, et de dominer sur un peuple pour lequel il n'y a point de milieu entre la mort et la liberté.

AUTI André fils, *président*,
LAURERT, MARIET, DESCOCEZ, *secrétaire*,
plus une autre signature.

[*Annonce de la parution de «Chants patriotiques»*] (21)

La société Populaire et Républicaine du Puy, chef-lieu du département de la Haute-Loire, toujours animée du désir de contribuer autant qu'il est en son pouvoir à la propagation des principes de la Liberté et de l'Egalité, vient de faire imprimer un choix de Cantiques, d'hymnes et de chants patriotiques, formant un volume *in-douze* de cent quatre-vingt pages.

Ce recueil, qui contient quatre-vingt-six pièces de chant, est actuellement en vente, et coûtera *trente-sous*, broché, d'après un calcul exact des frais d'impression et de brochure.

Il se trouve au Puy, chez Crespy et Guilhaume, Imprimeurs-Libraires, rue de la *Réunion*, ci-devant du *Collège*, et chez les autres Libraires de la commune.

Au Puy, le 4 fructidor, an II de la République française, une indivisible et démocratique.

6

La société populaire de Sedan [département des Ardennes] informe la Convention en date du 20 fructidor, des succès sur cette frontière, et du bon esprit qui règne dans cette commune, où l'arrivée du représentant du peuple Lacroix [sic pour DELACROIX] a établi l'union et la fraternité. Elle invite la Convention à faire surveiller des fuyards de la première réquisition, qui sont parvenus à s'en éloigner à l'aide de faux passeports ou de certificats.

Insertion au bulletin, et renvoi aux comités de Salut public et de Sûreté générale (22).

La société populaire de Sedan, département des Ardennes, donne connoissance à la Convention nationale du mouvement que l'ennemi fait sur sa frontière. Elle l'assure que les citoyens de Sedan qui ont arrêté l'ennemi à Bouillon, sauront encore vaincre et terrasser ces brigands qui nous font la guerre. Elle fait part que la commune va recevoir une quantité de bestiaux pris sur l'ennemi, et que l'union et la fraternité règnent dans son département.

Elle invite la Convention à prendre des mesures pour faire rejoindre à leurs bataillons tous les fuyards de Sedan, qui depuis peu, dit-elle, sont arrivés à Paris munis de faux passeports et de faux diplômes (23).

7

La société populaire de Bédarieux, département de l'Hérault, en félicitant la Convention nationale sur la contenance et la fermeté avec laquelle elle a déjoué les projets liberticides des ennemis du peuple, en frappant du glaive de la loi la tête des conspirateurs, se plaint de la violation manifeste de la loi du *maximum*, et sollicite des peines plus rigoureuses que les précédentes contre les infracteurs de cette loi salubre, et contre les fonctionnaires publics qui ne sévissent pas contre eux.

(19) P.-V., XLV, 234.

(20) C 320, pl. 1319, p. 1. *Bull.*, 28 fruct. (suppl.).

(21) C 320, pl. 1319, p. 2.

(22) P.-V., XLV, 234-235.

(23) *Bull.*, 27 fruct.; *Moniteur*, XXI, 762.